

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Sapienta Global Opportunités

Cet OPCVM est géré par Sapienta Gestion  
Code ISIN : FR0013233103 (Part C EUR)

## Objectifs et politique d'investissement

Le FCP a, sur la durée de placement recommandée de cinq ans minimum, un objectif de performance absolue au moyen d'une gestion flexible, active et discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux internationaux : il vise une performance régulière, peu volatile, et peu dépendante du cycle économique et de la directionnalité des marchés. Le FCP vise une performance absolue de 4% par an au-dessus de l'€STR nette de frais avec une volatilité annuelle attendue d'environ 5%, et la résistance de la performance en phase de crise comme priorité. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP. La performance du FCP pourra être comparée, à posteriori, à l'objectif de gestion à savoir une performance de 4% par an au-dessus de l'€STR.

Le portefeuille du FCP est investi à plus de 90% en parts et/ou actions d'OPC dont les OPC Cotés/ETF (Exchange Traded Fund). Il est diversifié en termes de styles, de zones géographiques et de produits. La stratégie mise en œuvre afin de sélectionner les sous-jacents du FCP, repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale, et (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement.

La stratégie du FCP est discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs (exposition de 0 à 100% maximum de l'actif net par classe d'actif), cependant l'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée :

- entre 30% et 70% en OPC dont OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE y compris émergents) et de tous secteurs ;
- entre 30% et 70% en OPC dont OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés dans les produits de taux (incluant les OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux

et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue, les OPC monétaires et convertibles), de toutes zones géographiques (dont les pays émergents), de signature d'Etat, privé, et de toutes qualités de signatures, notamment des titres de dettes notées en catégorie spéculative dite « High Yield » ;

Il est cependant rappelé que ces fourchettes ne sont pas figées et peuvent varier dans le temps en fonction de l'analyse de l'état des marchés par le service de la stratégie et des anticipations du gérant. En particulier, étant donné l'objectif de performance absolue et la recherche de la résistance de la performance en phase de crise, l'exposition sur les marchés actions pourra être inférieure à 30%.

Aussi, le FCP pourra être exposé jusqu'à 100%, de façon indirecte aux pays hors OCDE y compris émergents et aux actions de petites capitalisations.

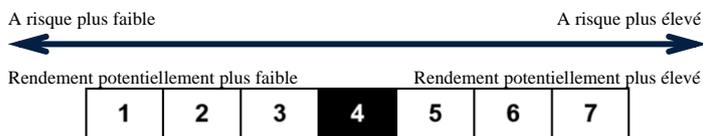
En cas de circonstances exceptionnelles de marché, le fonds pourra être investi temporairement jusqu'à 100% en produits de taux et par conséquent à 0% en OPC actions.

Aussi, il existe un risque de change sur tous types de devises pour le résident d'un pays de la zone euro pouvant atteindre 100% de l'actif. Ce risque de change peut être couvert, partiellement ou totalement, via l'utilisation d'instruments financiers à terme.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : La veille à 11h00 auprès de Credit Industriel et Commercial (CIC). Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition diversifiée sur les marchés de taux et d'actions internationaux sans contraintes de zones géographiques.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

### Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
  - **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.
- Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,54%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en mars 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2017.

La Part a été créée le 31/03/2017.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Au cours de l'exercice se clôturant au 31 mars 2022, certains changements concernant le FCP ont eu lieu. Entre autres, l'objectif de gestion a évolué, et l'indicateur de référence a été supprimé. A partir du 15/12/21, la performance du FCP pourra être comparée, à posteriori, à l'objectif de gestion à savoir une performance de 4% par an au-dessus de l'€STR.

## Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Credit Industriel et Commercial (CIC).

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Sapienta Gestion - Le Blok – 30 Rue Joannès Carret, 69009 Lyon.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.sapientagestion.com](http://www.sapientagestion.com)

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Sapienta Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : [www.sapientagestion.com](http://www.sapientagestion.com)

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sapienta Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.sapientagestion.com](http://www.sapientagestion.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/12/2022.